

CONGO BELGE

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Arrivé à :



NUMÉRO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA

Heure :

Indications de service
taxéesTÉLÉGRAMME

Mod. 2/T.

Explication des abréviations
admises pour les indications
de service taxées :

R P = Réponse payée
 L T = télégram. lettre
 CR = accusé de récep.
 TC = collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.
 (Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940.)

domicile a meny (proche de Liège) résidant
 à un moment assez éloigné pour que Jean
 François Marcel fils de Jean et de Hubertine
 Wilkin ne en eut pas le vingt-septembre
 mil neuf cent vingt trois célibataire domicilié
 et résidant à Astuda atop être sous le
 coup d'un mandat d'arrêt atop si se présente
 ne votre raison les renseuer pour escorter
 au forum mon télégramme = subproces
 Ruhengeri

DESTINATAIRE :

NUMÉRO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA

Arrivé à :



Reçu à : h.....

Reçu de :

Réexpédié à :

Indications
de service taxées

Signature :

Heure :

Heure :

Par :

Par :



CONGO BELGE

Activity 3

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

NUMÉRO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA

Indications de service taxées

TÉLÉGRAMME

Mod. 2/T.

Explication des abréviations admises pour les indications de service taxées :

R P = Réponse payée
L T = télégram. lettre
CR = accusé de récep.
T C = collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.
(Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940.)

22 ans	noir Trapu portant imperméable		
noir =	Op. t. getrama		

DESTINATAIRE :

NUMÉRO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA

Arrivé à :

Reçu à : h.....

Resu de :

Béexpédié à :

Indications de service taxées

Signature :

Page 2

Bar 2